

ATTENTION :
QUELQUES CONSEILS POUR EVITER LES FAUSSES ALARMES

1. Les courants d'air, fenêtres ou portes mal fermées : un mouvement de rideaux peut déclencher l'alarme.
2. Le feu ouvert doit être éteint avant le branchement de l'installation.
3. Les animaux : fermez les portes afin qu'ils n'aient pas accès aux pièces protégées.
4. Les gros insectes, toiles d'araignée : évitez leur présence près des détecteurs.
5. Les coupures de courant : ne laissez pas le système sans alimentation électrique, après un certain temps, lorsque l'autonomie des batteries est presque épuisée, l'alarme retentira.
6. Votre installation est protégée contre le sabotage, toute atteinte à un élément de l'installation (câble, central, détecteur, clavier, sirène) provoquera l'alarme et ce même si le système n'est pas branché.
7. Le centre de surveillance dispose-t-il des numéros **exacts** des personnes de contact ?
Disposez-vous des numéros des personnes de contact ?
8. Les personnes de contact connaissent-elles le code d'identification auprès du centre de surveillance, disposent-t-elles des clefs au cas où les forces de l'ordre interviendraient, savent-elles débrancher le système si cela s'avérait nécessaire ?
9. Contrat d'entretien prévoyant un contrôle annuel par un installateur agréé par le Ministère de l'Intérieur. L'absence d'entretien provoquera nécessairement au cours du temps des alarmes intempestives.
10. **Faites appel à votre installateur en cas de grandes transformations dans les locaux protégés, en cas de modification à votre ligne téléphonique.**
11. Renouvelez au moins tous les 9 ans le matériel de votre installation, tout matériel s'use et le matériel électronique est très rapidement périmé.
12. L'installation est-elle encore suffisante pour protéger efficacement les valeurs concernées ?